



*Socialement responsable*

# FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

**Secteur Mines**

Freyming-Merlebach, le 20 décembre 2019

## **Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration CANSSM du 17 décembre 2019**

En raison des appels à la mobilisation nationale des confédérations, ce jour, la CAN a demandé de tenir le Conseil d'Administration en visioconférence car les budgets ne peuvent faire l'objet d'un report à 2020.

Les sites de Montceau les Mines, Ales, Lens et Freyming-Merlebach ont été retenus.

En préambule, les Administrateurs n'ont demandé qu'à traiter les points Budgétaires.

Le Président rappelle que l'ordre du jour comporte d'autres points importants et qui ne demanderont pas beaucoup de temps. Il est d'accord de reporter les points non urgents.

### **Ordre du Jour :**

#### **1 Le PV du 17/10/2019 est reporté.**

#### **2 Information DG :**

Le Directeur informe le conseil de la tenue d'élections du CSE et indique qu'un 2<sup>ème</sup> tour sera nécessaire dans le collège1.

Il informe également qu'un courrier a été envoyé aux Fédérations représentatives pour le renouvellement des conseillers territoriaux au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### **3 Budgets nationaux :**

##### **Gestion Administrative :**

Les crédits du BNGA 2020 sont fixés à 119,60M€ contre 125,83M€ au budget initial 2019 soit une diminution de 5,0 %.

1<sup>ère</sup> Section de la GA : Les crédits pour cette section en 2020 s'élèvent à 91,69M€, soit une baisse de 5,8% par rapport au budget initial 2019.

2<sup>ème</sup> Section : Le total des crédits 2020 liés aux dépenses spécifiques (GA spécifique siège et région) s'élève à 27,67M€ contre 28,24M€ au budget initial 2019, soit une diminution de 2,0%.

3<sup>ème</sup> Section : Cette section limitative comptabilise les crédits liés au paiement de prestations aux anciens agents retraités de la CANSSM. Le montant des crédits 2020 de ces prestations s'élève à 0,24M€. Ces crédits sont au même niveau qu'au budget initial 2019.

**Le Conseil d'administration valide ce budget à la majorité : 22 pour - 3 contres.**

#### **4 Budget ASS :**

Ce point, à la demande de l'ensemble des conseillers représentant les affiliés, a été reporté à une prochaine réunion. Après un long débat sur le budget rectificatif 2019 avec une avance de 500 K€ sur le budget 2019, les représentants des affiliés ont interpellé la tutelle pour demander une entrevue rapide (comme évoqué avec M. HABER lors de la réunion de septembre 2019) afin de trouver une solution au financement de l'ASS sans amputer les budgets de l'exercice N+1. Le Président accorde ce report, le DG de l'Angdm fait savoir qu'il n'est pas en mesure de payer les prestations si l'enveloppe prévue pour l'agence n'est pas versée sous 48h. Le Président lui rappelle que le conseil est souverain et se doit d'appliquer ces décisions. **Point reporté.**

#### **5 Budget prévention et de promotion de la santé :**

L'intégralité des dépenses inscrites au budget national de prévention et de promotion de la santé (BNPPS) est financée par une participation du risque Maladie de 2 962 740 € et du risque AT-MP à hauteur de 100 000 €.

**Le conseil d'Administration valide ce budget à la majorité : 22 pour - 3 contre.**

#### **6 Décisions modificatives des EPRD et budgets 2019 des établissements sanitaires et établissements et services médico-sociaux Filiaris :**

Après présentation du dossier par Mme DAVID, le conseil d'administration donne un avis favorable à la modification de budget 2019.

#### **7 Etat prévisionnel des recettes et des dépenses 2020 des établissements sanitaires Filiaris :**

Les membres du conseil d'administration donnent un avis favorable aux EPRD 2020 des établissements sanitaires Filiaris.

Ils donnent délégation au Directeur général pour effectuer, pour chaque établissement sanitaire Filiaris, des virements de crédits : du titre 1 vers les titres 2 et 3, entre les titres 2 et 3 dans la limite de l'enveloppe des EPRD 2020 votée par les instances délibérantes de la Caisse autonome nationale et validée par les Agences régionales de santé.

#### **8 Projets de budgets 2020 de l'offre de soins ambulatoire Filiaris :**

Les membres du conseil d'administration donnent un avis favorable sur les projets de budget de l'offre de soins ambulatoire 2020.

Ils donnent délégation au Directeur général pour autoriser des modifications d'effectifs et effectuer des virements de crédits entre gestions au sein d'une même catégorie et entre catégories de gestions, dans la limite de l'enveloppe globale budgétaire 2020.

Ils donnent délégation au Directeur général pour qu'il puisse donner délégation aux Directeurs régionaux pour opérer tous virements de crédits entre gestions d'une même catégorie dans la limite des enveloppes budgétaires 2020.

#### **9 Projet de budget 2020 du Fonds national de modernisation des œuvres (FNMO) :**

**Ressources du fonds national de modernisation des œuvres pour 2020 :**

Le total des ressources est estimé à 6,415 M€. Le budget est ainsi présenté avec un déficit prévisionnel de 3,916 M€. Il est précisé qu'au 31 décembre 2018, le fonds national de modernisation des œuvres (FNMO) dispose de 58 399 952,36 € de réserve.

Le conseil d'Administration donne un avis favorable.

### **10 Budget rectificatif 2019 des gestions « œuvres fermées » :**

Le déficit global prévisionnel passe ainsi de 582 398 € à 1 272 398 €, soit une augmentation de 690 000 € par rapport au budget primitif voté en 2019. Les membres du Conseil d'administration donnent un avis sur le budget rectificatif 2019 des gestions « œuvres fermées ».

### **11 Projets de budgets 2020 des œuvres fermées, des établissements fermés, des gestions spécifiques et des foyers-clubs :**

**Les membres du conseil d'administration voudront bien :**

Donner un avis favorable sur le projet de budget 2020 des gestions œuvres fermées, établissements fermés, des gestions spécifiques et du foyer-club de Rouvroy (Pas-de-Calais),

Donner délégation au Directeur général pour effectuer des virements de crédits entre Directions régionales, dans la limite de l'enveloppe budgétaire 2020.

Les autres points étant reportés, le Président lève la séance.

GROH Eric